

CONTRE L'AUSTÉRITÉ Les femmes en marche !

La marche des femmes contre l'austérité, programmée le dimanche 9 juin, a constitué une réussite tant en termes de mobilisation que de médiation, malgré un calendrier chargé d'initiatives. Elle se classe au rang des batailles sociales féministes marquantes. Construite sur une prise de conscience, par les femmes elles-mêmes, de l'inégalité supplémentaire dont l'austérité est porteuse, cette mobilisation marque un pallier décisif de l'appropriation citoyenne de leur propre destin et de la nécessaire entrée en action pour avancer sur des droits égalitaires et résister à la destruction des acquis.

Suite à la Marche des femmes, il est proposé d'inviter les directions politiques du Front de gauche et des directions syndicales à une expression publique, lors d'un grand débat, à la Fête de l'Humanité, sur une idée : *Les femmes à la tête des transformations*, afin que la parole des féministes soit relayée et amplifiée comme

base de construction d'une société libérée de toutes les dominations. Le message : *Le féminisme est la base de libération de toute l'humanité* doit être partagé et vivifié.

La même proposition peut se décliner sur les Fêtes des régions du journal *l'Humanité* en intégrant les mêmes principes.

Dès la rentrée, nous aurons à faire front contre la réforme des retraites, en appelant à la mobilisation des femmes dont les discriminations professionnelles forment un socle d'inégalités renforcées au moment de la retraite.

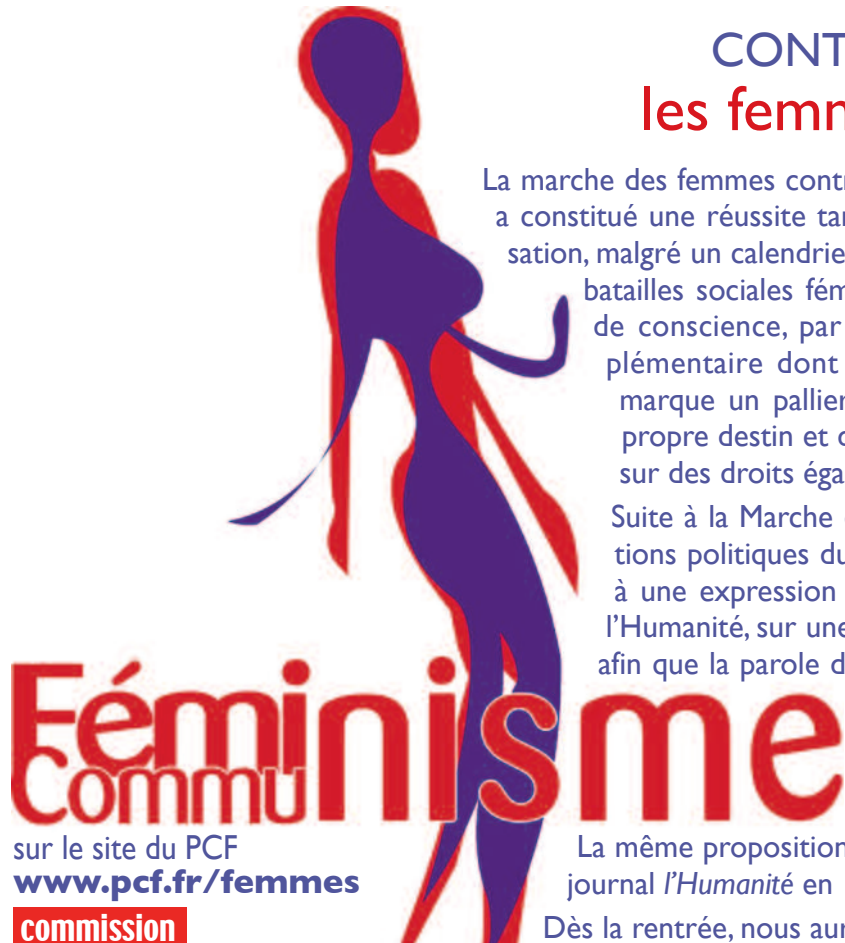
Les élections municipales seront l'occasion de réaffirmer que la parité des listes ne suffit pas à l'égalité si les femmes n'accèdent pas au partage réel des exécutifs, ce qui suppose la transformation des lieux de pouvoir. Les programmes se doivent aussi de s'approprier et de s'engager sur les attentes féministes.

Alors que *l'Humanité* a été très présent dans la préparation de la Marche, nous aurions souhaité un même traitement sur l'Euroligue 2013. Sur les 12 jours du championnat d'Europe de basket féminin, accueilli en France, du 19 au 30 juin, les colonnes ne se sont ouvertes que 2 fois ! Pire, au lendemain de la médaille d'argent de l'équipe de France, trois articles sur le Tour de France (masculin !) ont totalement occulté le parcours exceptionnel du haut niveau féminin, sans aucune mention du résultat ! Les sportives sont aussi en attente de plus d'égalité !

Les grands rendez-vous de l'été que sont les Estivales citoyennes du Front de gauche les 23,24,25 août à Grenoble et l'Université d'été du PCF le week-end suivant à Saint-Jean-de-Maurienne, feront l'objet d'interventions de la commission préparées dont l'une déjà retenue porte sur *L'éducation à l'égalité dans les familles féministes*.

Vaste programme dont nous accompagnons le chant de la germination, ensemble et debout, en actes et en batailles. Communiste, féministe et camarade portent la double marque de genre ! Le vocabulaire nous est acquis ! Alors bonnes vacances à toutes !

Colette Bocher
Fédération du Morbihan



sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

JUILLET 2013

Activité de la commission nationale

Travaux de la commission nationale
du 29 juin 2013

Page 2

Fiche sur les retraites et propositions

Page 5

Brèves :

Marche des fiertés
et future loi globale du ministère
Droits des femmes

Page 7

Communiqués :

Maternité des Lilas
Solidarité avec les Femen

Page 8

Parution

Présentation de la brochure :
*Et si les femmes révolutionnaient
le travail ?*

Page 9

Agenda

Page 10

RÉUNION DU 29 JUIN compte rendu

L'introduction était présentée par Laurence Cohen

Elle a commencé par faire un bilan de la marche des femmes contre l'austérité pour ouvrir sur les suites à lui donner. Comme l'ensemble des féministes du Front de gauche, nous nous félicitons du succès de cette initiative. Un appel de femmes à l'initiative de forces politiques de gauche pour dénoncer les conséquences des politiques austéritaires n'est pas courant.

À l'origine, la marche fut décidée, en février dernier, au cours d'une rencontre unitaire entre les féministes du Front de gauche et les mouvements féministes. Initiative largement encouragée par le Front des luttes comme l'une des ripostes importantes contre l'austérité. Mais la vie politique réserve aussi des surprises, et les réformes très négatives du nouveau gouvernement nous ont conduits à riposter. Ce fut l'appel lancé, à juste titre, par Jean-Luc Mélenchon, et soutenu par toutes les forces du Front de gauche, en faveur de cette grande manifestation du 5 mai. La Marche des femmes aurait pu être considérée comme la réplique de cette manifestation, or tel ne fut pas le cas et chaque région fut appelée à organiser des initiatives propres les 1er et 2 juin. Puis, ce fut l'appel de Pierre Laurent à la tenue des assises citoyennes le 16 juin pour changer de cap. Autant d'initiatives nécessaires, mais qui ont affaibli la participation à la Marche des femmes le 9 juin, notamment de celles venant des régions.

Face à cet ensemble d'éléments, nous considérons que la marche est un succès, tant dans sa préparation, avec la diffusion de tracts et la mobilisation militante des différentes formations du Front de gauche, que dans la participation jeune, intergénérationnelle et mixte.

Parmi les enseignements, quelques aspects négatifs. Ainsi, notre souci d'élargissement nous a conduits à ne signer ni les tracts ni les affiches, préférant mettre en avant les premières signataires. C'est une erreur, nous aurions dû au moins indiquer le soutien des organisations du Front de gauche.

La question à nous poser maintenant est celle des suites à donner à cette marche. Lors du débriefing des féministes du Front de gauche, Laurence a proposé de réfléchir à l'organisation d'un débat dans le stand de l'agora à la Fête de l'Humanité avec Pierre Laurent, Jean Luc Mélenchon, Clémentine Autain, sur l'idée (encore

à travailler) : *Et si les luttes des femmes révolutionnaient la société ?* Ce serait une façon de mettre en évidence que les luttes que nous menons préoccupent l'ensemble du Front de gauche et pas seulement les commissions *Droits des femmes/féminisme* ; elle a également proposé d'inviter tous les signataires de l'appel à la marche au stand du Front de gauche à la Fête de l'Huma.

Deuxième point mis en débat : la future réforme des retraites envisagée par le gouvernement Ayrault/Hollande, reprenant les mêmes arguments que la droite : « On vit plus longtemps, donc on doit travailler plus longtemps ». On est dans le droit fil des réformes Fillon/Sarkozy. Dans la même logique que l'ANI, cette réforme va encore creuser les inégalités entre les femmes et les hommes en matière de droits et de pensions-retraites.

Seuls les retraité-e-s vont être mis à contribution, avec notamment la suppression de l'abattement de 10 % ainsi que la hausse de la CSG, alors que la cotisation patronale n'augmentera que de 0,3 %. Les femmes seront une fois de plus lourdement pénalisées par les inégalités professionnelles et salariales et les périodes d'interruption professionnelle pour éducation des enfants. Nous savons aujourd'hui que seules près de 44 % des femmes ont validé une carrière complète et que la moyenne des pensions est de 900 euros pour les femmes alors qu'elle est de 1400 euros pour les hommes.

Les inégalités professionnelles et salariales des femmes constituent un manque d'environ 10 milliards d'euros de cotisation dans les caisses de retraites. Quant à l'espérance de vie en bonne santé, elle est de 63,5 ans pour les femmes et de 61,5 ans pour les hommes, la longévité de vie est donc un argument fallacieux. La vérité, c'est que de réforme en réforme, on met en avant le déficit des caisses de retraites pour justifier des mesures injustes et inefficaces. La lutte devrait être menée en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par l'éradication du chômage et le recouvrement des dettes patronales, ce qui rapporterait de l'argent pour les caisses déficitaires, sans parler de la chasse aux paradis fiscaux !

Il nous faut mener l'action pour l'abrogation des réformes précédentes, revenir au calcul des 10 meilleures années, supprimer les décotes et avancer des réformes spécifiques pour les salariées.



RÉUNION DU 29 JUIN

Un groupe de travail s'est mis en place dans notre organisation, notre commission y est partie prenante. Il s'agit de mettre en lumière les discriminations que les femmes subissent afin d'organiser des actions pour le droit à la retraite à taux plein pour toutes et tous, rappelons que plus d'un tiers des retraitées ne perçoit que 600 euros par mois

Nous ne sommes pas seules sur ce terrain, puisqu'à l'appel du *Collectif national droits des femmes* (CNDF), un collectif unitaire composé des mouvements féministes, d'organisations syndicales et politiques s'est également constitué. Dans les prochains jours, un Powerpoint sera disponible sur le site du CNDF. Et une expression dès la rentrée, comme nous l'avions fait en 2010.

Troisième point, la poursuite des actions contre les violences faites aux femmes. En effet, après avoir bataillé dès 2009 pour obtenir une loi globale contre les violences faites aux femmes, nous constatons qu'à ce jour les lois sont trop morcelées et amoindrissent toute efficacité pour lutter contre ce fléau. En 2009, les différentes actions avaient permis de recueillir des milliers de signatures sur une pétition exigeant une loi globale. Grâce à cette forte mobilisation, la loi de juillet 2010 était votée. Imparfaite, souffrant d'un manque de moyens notoire, d'aucun engagement en termes de prévention, d'éducation, elle constituait un point d'appui. Malheureusement, force est de constater que les violences n'ont pas diminué. Le CNDF a donc procédé au toilettage de « sa loi cadre » (co-rédigée au sein de celui-ci en 2006). De nouveau et au regard de la situation, il est important de reprendre l'action pour exiger le vote d'une loi globale.

Ainsi, mercredi 26 juin, Laurence Cohen et Marie-George Buffet ont organisé une conférence de presse confirmant l'engagement de leurs groupes respectifs en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, symbolisé notamment par le dépôt de cette proposition de loi globale à l'Assemblée et au Sénat.

Quatrième point, la casse des hôpitaux et maternités de proximité. Il est indispensable d'amplifier et d'unir nos luttes tant les conséquences de tels choix politiques sont graves. Une proposition de loi déposée par le groupe CRC du Sénat soutient la mise en œuvre d'un moratoire contre toutes les fermetures d'établissements hospitaliers ainsi que les regroupements de services.

Enfin, la séquence électorale qui nous attend est évoquée, mais le débat aura lieu lors de la présentation de la fiche sur la démocratie.

Discussion :

Plusieurs participantes ont confirmé qu'au-delà de la participation à la marche des femmes, la préparation de cette initiative a permis de nombreux échanges sur les inégalités subies par les femmes et aggravées par la crise et l'austérité. Plusieurs exemples ont mis en avant les inégalités que subissent les femmes. Cette marche est également révélatrice d'une expression de femmes s'adressant à des femmes, ce qui doit nous inciter à revoir notre communication et faire effort de mixité dans notre expression. C'est aussi une belle aventure pleine de solidarité entre les femmes et les organisations qui ont préparé cette marche.

Relevé de décisions :

1- Suite à la Marche des femmes

- Débat à l'Agora de la Fête de l'Humanité avec P. Laurent, J.L. Mélenchon, C. Autain et d'autres actrices et acteurs du Front de gauche, notamment des syndicalistes, sur l'idée : les luttes des femmes pour révolutionner la société.
- Rencontre avec toutes les signataires de l'appel à la marche dans le stand du Front de gauche.
- Rassemblement devant Matignon ou le ministère des Droits des femmes en lien avec la campagne contre la réforme des retraites

2- Université d'été du PCF

Deux débats féministes, l'un sur le féminisme pour changer la société avec la participation de Christiane Marty, l'autre sur l'éducation à l'égalité par le prisme de la famille.

3- Retraites

Débattre et agir partout où nous le pouvons pour exiger l'abrogation des réformes sur la retraite ainsi que des mesures spécifiques et immédiates pour obtenir l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

4- Communication

Demande de RDV entre le secteur de la communication du PCF et la commission nationale *Droits des femmes* pour une expression beaucoup plus mixte dans notre matériel.





RÉUNION DU 29 JUIN

L'après midi fut consacré à l'élaboration de fiches thématiques ainsi qu'un point sur les inégalités femmes/hommes dans le sport.

Pour rappel, lors de notre rencontre du 6 avril, nous avons mis en place des ateliers sur plusieurs thèmes :

- égalité professionnelle
- violences
- santé des femmes avec la PMA et la GPA
- démocratie paritaire
- situation européenne et internationale.

Cela avait donné lieu à une première ébauche de fiches de travail que nous avons enrichie. Il s'agit également de s'appuyer sur les auditions parues dans la brochure *Et si les femmes révolutionnaient le travail*.

Les travaux des ateliers mis en place par la commission *Droits des femmes/féminisme* lors de sa réunion précédente ont fait l'objet, au-delà d'une mise en commun, d'un examen approfondi et d'une approche d'autant plus responsable

qu'elle ouvre sur un avenir à défricher. Dans toutes les thématiques, y compris les nouvelles, comme l'atteste l'atelier *Femmes et sport* nouvellement créé au sein de la commission *Sport*, accueilli selon son souhait en recherche d'horizons et de solidarités féministes. Une première ! Mais une logique d'intégrer « *tout ce qui fait la vie des femmes* » (Hélène Bidard, introduction au débat général)!

Relevé de décisions

- Ce travail se poursuivra jusque début septembre. Les fiches seront publiées dans le bulletin du mois de la rentrée et soumises à de nouvelles remarques.
- Au final, ces fiches seront le support du programme féministe pour les municipales.

La prochaine réunion nationale est prévue pour début octobre.

Élisabeth Ackermann

RÉFORME DES RETRAITES inégalités femme/homme

C'est sous l'angle exclusif de son impact sur les retraites des femmes que nous avons examiné ce projet. Le rapport renforce les inégalités entre les femmes et les hommes.

LES ÉLÉMENTS SOURCES D'INÉGALITÉS

Aujourd'hui, 8 femmes sur 10 participent au marché du travail. Dans les années 60, les femmes ont investi les études et l'emploi salarié. Cette progression, malgré la crise, ne s'est pas démentie, elle se poursuit.

Mais tout au long de leurs carrières, les femmes vivent des inégalités professionnelles. Elles occupent des métiers dit féminisés et moins rémunérés que ceux des hommes, y compris avec l'arrivée de nouveaux emplois mal reconnus ou dévalorisés comme les emplois de service à la personne, ceux du commerce, de l'hôtellerie ou encore de la restauration.

Ces inégalités professionnelles se traduisent notamment par des écarts de salaire de 27% en moyenne par rapport aux hommes.

À cela il faut ajouter que 30 % d'entre elles occupent des emplois à temps partiel. Or qui dit temps partiel dit salaire partiel et retraite partielle !

Les inégalités en matière de pension retraite s'aggravent avec les maternités et la mise entre parenthèse d'une activité professionnelle pour l'éducation des enfants.

Et pourtant, les Françaises sont les plus nombreuses à occuper un emploi et le taux de natalité reste l'un des plus élevés en Europe.

Quelques chiffres

La dernière étude datant de 2007 révèle que seulement 44 % de femmes ont pu valider une carrière complète contre 86 % des hommes. Leur pension moyenne est de 825 euros pour 1426 euros pour les hommes. 34 % de femmes ont validé moins de 25 trimestres pour 4 % des hommes, conduisant à ce qu'elles touchent une moyenne de 600 euros de pension. Un quart des femmes part en retraite à 65 ans pour espérer valider le nombre de trimestres requis.

Dire qu'une retraitée sur 3 vit sous le seuil de pauvreté a paru inexact récemment à un journaliste de France Info, et pourtant que nous disent les chiffres si ce n'est cette triste réalité ?

Les femmes salariées de la fonction publique ne sont pas épargnées. Il n'est pas inutile de souligner qu'elles sont majoritaires dans les catégories C et B, qu'elles vivent des temps partiel imposés et que les maternités constituent également des freins dans leurs évolutions de carrière.

Les réformes successives ont contribué à creuser les inégalités entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne le recul de l'âge de la retraite, l'allongement des cotisations et le calcul des pensions sur 25 années de salaire au lieu des dix dernières années.

La future réforme envisagée par le gouvernement Ayrault se traduirait par un nouvel envol des inégalités et l'augmentation de la pauvreté chez les femmes.

PROPOSITIONS

Voici quelques propositions à ajouter aux générales et qui concernent plus spécifiquement les femmes :

- Bannir la précarité, le temps partiel imposé, exiger l'augmentation des salaires, et l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes. Une telle mesure si elle était appliquée rapporterait 52 milliards à la Sécurité sociale.
- Poser le problème de la titularisation dans la fonction publique, ainsi que l'obligation de publication des bilans d'égalité.
- Une retraite par répartition avec une indexation des pensions sur les salaires, et non sur les prix, aucune pension n'étant inférieure au SMIC.





réforme des retraites : propositions

Mais au-delà de ces propositions, ne doit-on pas réfléchir aux exigences immédiates pour les femmes retraitées, car on ne peut pas attendre des améliorations seulement pour les futures retraitées.

C'est maintenant qu'il faut agir pour toutes ces femmes qui touchent en moyenne 900 euros de pension.

Ne doit-on pas se battre pour des compensations ? Si oui, comment ? Quelles exigences ?

Plus largement et à plus long terme, ne faut-il pas, pour aboutir à une réforme juste, appuyer sur la sécurisation de l'emploi et de la formation, de la naissance à la mort ?

Dans cette logique, ne faut-il pas penser une alternance de séquences de vie : emploi salarié, non travail avec sécurisation des parcours professionnels, validation des périodes d'études, de formation (allocation d'autonomie et de formation de la jeunesse).

Bien entendu, tout ceci en permettant à chacune et chacun de pouvoir arrêter son activité professionnelle à partir de 60 ans avec une pension à taux plein correspondant à une période de 18 à 60 ans.

Mais quand on parle retraites des femmes, on ne peut obérer la question de l'égalité professionnelle.

Pour y parvenir enfin, alors que de multiples lois ont été adoptées sans réelle efficacité, il faut :

- imposer des sanctions financières aux entreprises contrevenantes pour non respect de l'égalité salariale femmes/hommes en leur imposant non pas une obligation de moyens, mais une obligation de résultats ; en outre, ces pénalités, qui s'élèvent aujourd'hui à 1% de la masse salariale, seraient augmentées à 10% et s'accompagneraient d'une suppression automatique des subventions et des aides publiques
- revaloriser les salaires des métiers féminisés avec prise en compte de leur pénibilité
- favoriser la mixité des métiers à tous les niveaux.
- supprimer toutes pénalités dans le déroulement de carrière et le calcul des retraites, les congés de maternité n'étant plus considérés comme des moments de « rupture » dans le parcours professionnel, de même que les périodes consacrées à élever les enfants.

Créer, dans chaque entreprise, une commission avec obligation de résultat, chargée de contrôler l'égalité véritable des femmes face à l'embauche, aux salaires, à la promotion, au temps de travail et à la formation. Mise en place d'un corps d'inspecteurs pour le suivi de la mise en œuvre de l'égalité.

note pour le groupe de travail
Laurence Cohen et **Élisabeth Ackermann**



L'ACTUALITÉ EN BREF

Marche des fiertés

Samedi 29 juin à Paris, comme chaque année, des milliers de personnes ont défilé dans les rues avec un goût de victoire face aux réactionnaires et aux arguments intolérables apparus lors du vote de la loi sur le mariage pour tous.

Une loi qui, aux yeux des participants et participantes, doit encore s'enrichir des nouveaux droits sociaux. Une marche joyeuse et festive qui ce samedi était placée sous le signe de l'égalité des droits et de l'égalité réelle dans les esprits.

une loi globale pour l'égalité femmes/hommes

Il y a quelques semaines, le ministère des Droits des femmes s'est engagé à proposer une dite loi globale traitant de trois volets, celui des violences contre les femmes, de l'égalité professionnelle et enfin de la parité.

Des premiers échos que nous avons, la proposition de loi porterait sur le renforcement des sanctions aux entreprises pour manque de

respect de l'égalité professionnelle. Concernant les violences contre les femmes, il s'agirait de renforcer l'aide aux victimes par la mise en œuvre d'un nouveau réseau téléphonique.

Nous sommes dans l'attente de la publication de cette loi afin de la décrypter. Ce travail effectué, nous en publierons les éléments dès la rentrée.



Solidarité avec toutes les femmes

Le PCF salue la libération des trois *Femen* européennes, incarcérées en Tunisie depuis près d'un mois. Leur détention est survenue dans un climat de tensions où l'opposition laïque se bat contre toute régression des droits orchestrée par le parti islamiste Ennahda aujourd'hui au pouvoir.

Même si leur action avait pu choquer, ces militantes se battaient pour la liberté d'expression et ne méritaient pas l'emprisonnement.

Plus que jamais, nous sommes aux côtés des progressistes tunisiennes et tunisiens pour les assurer de notre soutien dans leur combat pour une démocratie laïque.

Plus que jamais nous sommes aux côtés des femmes, des féministes de Tunisie pour défendre leurs acquis et obtenir de nouvelles avancées.

Les militantes et militants communistes restent vigilants et mobilisés quant au sort d'Amina Sboui qui reste en détention provisoire.

Laurence Cohen

Maternité des Lilas pas de rentabilisation de la santé des femmes

En 1975, on recensait 1370 maternités en France, aujourd'hui 535.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, les politiques gouvernementales successives ont fermé les maternités de proximité, leur préférant de grosses unités. Sous le prétexte de sécurité des patientes, les pouvoirs publics ont cherché à rentabiliser la santé des femmes. Suite à cette politique, on peut constater des accidents parfois dramatiques où des femmes n'ont pas le temps d'arriver à destination et accouchent en chemin.

Aujourd'hui, c'est la maternité des Lilas qui est sous le coup d'une fermeture arbitraire. Solidaire des personnels, des usagers, et du collectif de la maternité, je soutiens totalement leurs actions, notamment celle qui consiste à camper devant le ministère de la Santé pour enfin être reçus par Madame la ministre.

En effet, l'agence régionale de santé, après avoir accepté en 2012 le maintien de la maternité au Lilas, suite déjà à une très forte mobilisation, impose son regroupement avec l'hôpital de Montreuil.

La réputation de la maternité des Lilas sur la qualité humaine de son accueil et de la naissance est emblématique. Pourquoi regrouper cette maternité avec l'hôpital de Montreuil, si ce n'est pour la transformer en « usine à bébés » ?

La santé ne doit pas être une marchandise. Le PCF exige du président de la République François Hollande qu'il respecte ses engagements de candidat. C'est ce qu'il avait promis devant les personnels et les usagers de cette maternité !

C'est pourquoi, nous serons présents au rassemblement ce soir à 18h aux côtés des personnels pour défendre cette maternité au nom de l'intérêt général.

Aucune maternité ne doit tomber sous le coup des restructurations-concentrations-destructions et des coupes budgétaires.

Laurence Cohen

Sous la direction de Laurence Cohen

Et si les femmes révolutionnaient le travail ?

Auditions de la Fondation Gabriel Péri

MAI-DÉCEMBRE 2012

Un ouvrage qui porte sur les inégalités professionnelles. Il repose sur l'engagement d'un groupe de travail issu de la commission nationale « Droits des femmes/féminisme » et de la Fondation Gabriel Péri.

Les inégalités professionnelles que subissent les femmes sont loin d'être marginales et elles se retrouvent à tous les niveaux de la société, notamment dans la sphère professionnelle et sont particulièrement justifiées par le rôle social qui leur est attribué .

Les différentes auditions nous éclairent sur le mécanisme bien rodé des inégalités femmes/hommes et démontrent du même coup que toutes améliorations des conditions de vie des femmes, dans l'entreprise, dans le foyer, comme dans la sphère publique et politique, sont porteuses de changement pour la société toute entière.

cette brochure est donc une aide précieuse dans les actions que nous avons à décider elle est à votre disposition, n'hésitez pas à en prendre connaissance

eackermann@pcf.fr



AGENDA

Bonnes vacances à toutes et tous

**23-24-25
août**

Les Estivales, université du Front de gauche

**30-31 août
1^{er} septembre**

Université d'été du PCF

**13-14-15
septembre**

Fête de l'Humanité

Tee-shirts Égalité

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE **tee-shirts Égalité**

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____